

**TERMES DE REFERENCE  
APPEL D'OFFRES**

**Evaluation externe à mi-parcours du Projet Accord-Cadre 6**

**Durée de la mission : du 01/03/2025 au 31/05/2025**

Partenaire financier :

## 1. Contexte de l'évaluation – Projet Accord-Cadre 6

### 1.1 Présentation du projet à évaluer

<b>Lieu d'intervention</b>	Haiti, Burkina Faso, Mali, Niger, Cisjordanie, Myanmar, Afghanistan  Compte tenu des contraintes d'accès aux zones d'intervention, les évaluateurs pourront s'appuyer sur un dispositif leur permettant de mobiliser les équipes locales (pays) et les référents techniques de Handicap International, ou d'identifier des évaluateurs locaux.
<b>Type de projet</b>	<b>Accord-cadre pluriannuel multi-pays (5 ans, 16 pays)</b>

<b>Principaux partenaires du projet</b>	Les ministères de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle et directions concernées de chaque pays, les associations de personnes handicapées, les centres spécialisés ou de réadaptation, centres hospitaliers, universités ou instituts de formation
-----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### **Résumé du projet :**

Le projet contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées grâce à une approche holistique.

#### **Objectif spécifique :**

L'accès des personnes handicapées et des populations vulnérables, en particulier les femmes et les filles, aux services de réadaptation, d'éducation et d'inclusion économique est assuré.

Résultat 1 : Les usagers s'organisent et agissent pour un meilleur accès de toutes et tous à des services inclusifs

Résultat 2 : La qualité de la prestation des services est durablement améliorée

Résultat 3 : Les décideurs/autorités se coordonnent pour l'application de cadres de référence et de stratégies inclusives.

#### **Groupes cibles :**

- Les hommes, femmes et enfants en situation de handicap et habitants des zones d'intervention
- Les professionnels de l'éducation, de la formation, de la réadaptation et de la santé
- Les parents des enfants et jeunes handicapés, les familles et soignants des personnes handicapées
- Les institutions nationales, régionales ou locales de l'éducation, santé ou formation, Ministères de l'Education, Ministères de la Formation professionnelle, Ministères de l'Emploi, Ministères de la santé
- Les collectivités locales, associations et l'ensemble des acteurs de la société civile
- Les institutions de soutien aux moyens de subsistance et institutions financières

## 1.2. Justification de l'évaluation à mi-parcours

En vertu de la politique de suivi de la qualité des projets, la plupart des programmes d'action font l'objet d'évaluations internes et externes, qui permettent d'apprécier leur niveau de qualité sur les plans des **bénéfices** (changements, capacités, pertinence et pérennité), du **management** (efficacité, efficience, gestion, redevabilité) et des **acteurs** (participation, éthique, synergies, coopération) aux différents niveaux nationaux.

Au niveau global, les indicateurs-pays font l'objet d'une compilation et analyse annuelle, à l'occasion de la production du rapport annuel.

L'évaluation externe à mi-parcours complètera ces éléments, en s'attachant plus spécifiquement aux pays dont le contexte s'est fortement dégradé depuis le démarrage du projet, à savoir : Haiti, Burkina Faso, Mali, Niger, Palestine, Myanmar et Afghanistan.

Ces 7 pays, représentant la moitié des pays-cibles de l'accord-cadre, avaient bien fait l'objet d'une analyse préalable lors de la phase de préparation, mais les risques pré-identifiés en 2022 se sont finalement avérés bien en deçà de la réalité, dans un contexte encore évolutif. Par conséquent, les mesures de mitigation (adaptation des modalités d'intervention, changement de partenaires, formations à distance, etc.) qui ont pu être mises en œuvre durant ces deux premières années pourraient dorénavant se révéler insuffisantes pour garantir le niveau de pérennité requis dans un contexte d'aide au développement.

L'évaluation fera l'objet d'une consultance externe, qui facilitera les éventuelles orientations stratégiques des projets concernés, à leur mi-parcours.

## 2- Présentation de l'évaluation

### 2.1. Objectifs de l'évaluation<sup>1</sup>

#### Présentation de l'évaluation

Cette évaluation s'appuie sur les critères définis par le CAD/OCDE, notamment ceux relatifs à la **pertinence**, à l'**efficacité**, à l'**impact** et à la **viabilité** (soutenabilité), afin de garantir une analyse rigoureuse et alignée sur les standards internationaux.

#### Objectifs de l'évaluation

L'objectif global de cet exercice est d'apprécier le degré d'atteinte des résultats de l'accord-cadre, tout en tenant compte du contexte critique dans une grande partie des pays cibles.

---

<sup>1</sup> OECD temporary archive. (2024, May 13).

<https://web-archives.oecd.org/fr/temp/2024-05-13/81829-criteres-cad-evaluation.htm>

De manière plus spécifique, pour chacun des pays concernés :

1. **Évaluer l'efficacité** des mesures de mitigation mises en place pour atteindre les résultats attendus, conformément aux critères d'**efficacité** du CAD/OCDE.
2. **Confirmer ou infirmer la pertinence** de maintenir ces pays dans l'accord-cadre, en s'appuyant sur une évaluation approfondie de leur contexte et de leur alignement avec les objectifs stratégiques, conformément au critère de **pertinence** du CAD/OCDE. Si le maintien est jugé pertinent, formuler des recommandations opérationnelles pour améliorer la **viabilité** du projet dans les conditions spécifiques de chaque pays, assurant ainsi sa **pérennité**.

## Recommandations

Les recommandations porteront sur les aspects suivants :

- La gestion de la mise en œuvre et le suivi du projet, y compris les outils de reporting et de monitoring, afin de garantir **l'efficacité** du projet tout en utilisant les ressources de manière optimale.
- L'accompagnement technique des chargés de projet (par les TUM et spécialistes techniques du siège) et le suivi par l'équipe de Handicap International Luxembourg, permettant ainsi de maximiser **l'impact** et d'assurer la **viabilité** des résultats à long terme.
- La participation des acteurs et partenaires, conformément aux principes de **participation** et d'**impact** promus par le CAD/OCDE.
- Le développement de synergies entre les différentes composantes du projet, dans une perspective multisectorielle visant à renforcer la **pertinence** et **l'impact** global des interventions.

## 2.2. Méthodologie

### 2.2.1. Cadre de l'évaluation

Pour cette évaluation, les sept pays/projets seront impliqués, ou, si nécessaire, une sélection de ces pays sera faite en concertation avec l'équipe Programmes de HI-Luxembourg. L'évaluation pourra être réalisée à distance, sauf si l'évaluateur juge indispensable de se rendre dans certains pays d'intervention, et si le contexte sécuritaire le permet. Si un déplacement sur site n'est pas possible, l'option d'évaluation à distance et/ou la mobilisation d'évaluateurs locaux pourra être envisagée dans certains pays.

Le contrat de prestation de services couvrira l'ensemble des frais relatifs aux dépenses exécutées par le(a) consultant(e), y compris les déplacements internationaux, le cas échéant.

### 2.2.2. Approche quantitative et qualitative

L'évaluation sera réalisée en utilisant une approche qualitative, incluant des enquêtes auprès des acteurs et des bénéficiaires, sous forme d'entretiens semi-directifs ou libres, d'observations sur le terrain, de groupes de discussion et d'études documentaires.

Cette approche permet d'apporter des connaissances qui ne sont pas mesurables de manière classique, comme les conditions de mise en œuvre du projet, l'implication des acteurs et leurs attentes.

Elle aide également à identifier des effets imprévus du projet qui pourraient autrement passer inaperçus.

En outre, nous intégrerons l'approche de cartographie des incidences (outcome mapping) dans l'évaluation. Cette méthode nous permettra de mieux suivre les changements de comportement et les dynamiques entre les parties prenantes, en mettant l'accent sur les processus et interactions qui influencent l'atteinte des résultats. Plutôt que de se concentrer uniquement sur des résultats quantitatifs, l'outcome mapping nous aidera à évaluer les impacts à court et moyen terme, en tenant compte des éléments moins mesurables mais essentiels pour le succès du projet. Cette approche viendra enrichir l'évaluation de l'efficacité et de la viabilité des mesures de mitigation, tout en offrant une meilleure compréhension des trajectoires de changement et des ajustements nécessaires dans le contexte spécifique de chaque pays.

La mobilisation des acteurs grâce à ces méthodes qualitatives permettra aussi de renforcer la dynamique partenariale et d'assurer une meilleure appropriation des résultats de l'évaluation.

Enfin, pour l'évaluation de l'atteinte de l'objectif concernant l'**accès des personnes handicapées et des populations vulnérables, notamment les femmes et les filles, aux services de réadaptation, d'éducation et d'inclusion économique**, une approche quantitative sera également utilisée, en se basant sur les rapports annuels 2023.

### 2.2.3. Modalités de collecte de données

La méthodologie proposée devra le prendre compte.

#### ▪ **Revue documentaire**

Le consultant aura à sa disposition un ensemble de documents :

- Documents de projets (narratif et financier)
- Rapports d'activités
- Documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet
- Bases de données et outils de suivi-évaluation

#### ▪ **Conduite d'interviews, entretiens semi directifs, focus group**

Dans le cas où des missions terrain sont nécessaires dans les pays d'intervention, l'équipe projet appuiera l'évaluateur retenu pour organiser des rencontres avec les partenaires et bénéficiaires du projet (en fournissant des contacts, en introduisant/accompagnant l'évaluateur auprès des chargés de projet, partenaires et bénéficiaires etc.).

L'évaluateur recevra la documentation relative aux projets et se réserve le droit de proposer une méthodologie y compris des outils autres que celle suggérée par le commanditaire.

## 2.3 Acteurs impliqués dans l'évaluation

L'évaluation sera coordonnée par les chargés de suivi de l'AC6 au Luxembourg.

Si une visite sur le terrain est jugée nécessaire, dans chaque pays, les groupes cibles à rencontrer sont :

- Les équipes pays de HI

- Les organisations de la société civile dont les associations de personnes handicapées
- Les autorités locales, lorsque possible et pertinent
- Les autres acteurs intervenant sur les questions d'éducation, de formation, de réadaptation et d'inclusion dans les pays
- Si disponibles, les représentants du bailleur dans le pays.

### 3- Principes et valeurs

L'évaluation sera conduite dans le respect des règles éthiques de HI et de ses politiques de protection (protection de l'enfance et protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels).

Les évaluateurs respecteront la confidentialité des activités, et n'utiliseront ni à leur avantage, ni à celui d'autres personnes, les faits ou informations révélés par leur mission.

### 4. Résultats attendus et calendrier proposé

#### 4.1. Livrables

- Une restitution à la fin des missions terrain, avec support power point. Cette présentation sera faite à distance, en visioconférence, avec les équipes de HI au siège qui participent à l'élaboration du prochain Accord-Cadre et les équipes projet des pays concernés.
- Un rapport provisoire partagé et relu par le commanditaire de l'évaluation,
- Un rapport final de 20 pages max (annexes exclus), prenant en compte les retours du commanditaire et comportant au minimum les parties suivantes :
  - Un sommaire,
  - Une table des sigles et des acronymes et la liste des annexes,
  - Un résumé de deux pages (maximum) en français et en anglais,
  - En cas de visite sur le terrain, le programme détaillé de la mission, ainsi que la liste des personnes et des structures rencontrées ou interviewées à distance,
  - Une présentation de la méthodologie,
  - Les résultats de l'étude, avec détail des analyses et des arguments,
  - Un document détaillé comportant les recommandations

## 4.2 Dates et plan de travail de l'évaluation

Activités	Janvier 2025				Février 2025				Avril 2025				Mai 2025			
Lancement Appel d'offres pour recrutement du consultant		X														
Clôture réception des offres					X											
Sélection du consultant						X										
Contractualisation consultant							X									
Briefing de cadrage et ajustement calendrier							X									
Transmission documents pour revue documentaire								X								
Briefing pré-phase terrain									X							
Mission terrain / Entretiens et focus group										X						
Rédaction rapport provisoire											X					
Relecture et feedback rapport par commanditaire												X				
Rédaction et soumission du rapport final*																X

Ce calendrier pourra être modifié/affiné suite aux échanges avec l'évaluateur retenu.

Le calendrier est basé sur la possibilité pour un/e consultant/e international/e de se rendre sur le terrain, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des contraintes liées aux déplacements internationaux. L'option d'évaluation à distance et/ou de mobilisation d'évaluateurs locaux pourra être retenue dans certains pays si un voyage sur place n'est pas possible.

\* La version finale est attendue pour le 31 mai 2025

## 5. Moyens

### 5.1 Profil de l'évaluateur/trice

Personne physique ou morale (bureau d'étude ou consultant/e indépendant/e)

- Doctorat ou Master dans le domaine des sciences sociales et politiques, relations internationales, ou dans un domaine connexe, avec une maîtrise du français et de l'anglais.
- Connaissances dans les domaines de la réadaptation, de l'éducation et de la formation professionnelle inclusives
- Expérience établie et reconnue des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données qualitatives
- Expérience dans l'évaluation de projets multisectoriels et multi-pays
- Capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction (fournir une liste de publications)

- Une expérience démontrée dans le secteur du développement et de l'action humanitaire, y compris une connaissance des contextes d'interventions
- Une expérience et un intérêt pour les thématiques du handicap et de l'inclusion est considérée comme un atout important

## 5.2 Soumission des offres

Les documents relatifs à l'appel d'offres et toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et HI doivent être écrits en français. La soumission doit comporter une offre technique et une offre financière.

L'évaluateur est responsable de présenter dans son offre technique et financière l'approche et les méthodologies d'évaluation dans un « plan de travail d'évaluation ». La proposition doit être en adéquation avec les normes professionnelles et les critères internationaux et sera validée par le commanditaire avant d'être appliquée par l'évaluateur.

### a. Composition des offres

À propos du/ de la consultant/e

- Un curriculum vitae (formation, expériences professionnelles, listes de publications clés)
- Des références
- Une lettre de motivation
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Une attestation de régularité fiscale
- Les CGA et bonnes pratiques commerciales de l'organisation (Annexes 1 et 2) signées et cachetées

A propos de la proposition technique et financière :

- Une proposition méthodologique pour mener cette mission, incluant à minima : compréhension des enjeux des termes de référence ; présentation du cadre méthodologique: conception de l'évaluation, collecte, traitement et analyse des données; considérations éthiques
- Un calendrier, détaillant les étapes de la mission de consultance.
- Une proposition financière en TTC en Euros.

Le budget proposé doit faire apparaître au minimum :

- Honoraires : tous les honoraires doivent comprendre : la rémunération effective de l'expert, par jour de travail
- Les déplacements par voie aérienne entre pays, les frais d'hébergement selon les standards HI, visa si besoin, test Covid si nécessaire
- Les frais de communication et de reproduction
- La marge, qui couvre les frais généraux du prestataire, et les structures de soutien si besoin.

NB : l'ensemble des honoraires, frais de communication, de déplacement et tout autre coût doit être inclus dans le budget proposé.

**b. Dépôt des offres**

Les offres doivent être envoyées par mail avec la référence « **Evaluation externe Accord-Cadre 6** » avant le **31/01/2025** à 16h (GMT) à l'adresse électronique suivante : [m.lavaroni@hi.org](mailto:m.lavaroni@hi.org)

Les offres reçues après la date et/ou l'heure butoirs ne seront pas considérées.

*Seuls les candidats qualifiés seront contactés.*

*Aucune question ne sera répondue au cours de la période de soumission.*

*Aucun dossier ne sera restitué aux soumissionnaires.*